



L'administration veut appliquer la loi sur la quadriennale aux collègues ne bénéficiant pas d'un jugement du tribunal administratif l'obligeant à reconstituer l'ensemble de leurs carrières.

CE QUI A POUR CONSÉQUENCES :



1/De créer une **différence de traitement entre ses agents.**

2/De donner comme signal aux fonctionnaires qu'un règlement équitable **ne peut s'obtenir que devant le tribunal administratif.**



**LA FPIP REVENDIQUE UN TRAITEMENT
ÉQUITABLE DE L'ASA POUR TOUS LES COLLÈGUES
SUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE**

